

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10  
Abonnements.....01.40.15.67.77  
(8 h 30 à 12 h 30)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 1232 - page 3820**

**75 - Département de Paris**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la préfecture de police.

**JE MARCHE SEUL.**

*Objet* : accompagner les malades et leur famille dans chaque aspect de leur vie bouleversée par l'hydrocéphalie, apporter aux familles, ayant un ou des enfant(s) atteint(s) d'hydrocéphalie, un appui moral, matériel et une aide financière dans le traitement des séquelles motrices de leur(s) enfants et une aide pour pallier les frais générés par la maladie, mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des enfants atteints d'hydrocéphalie, défendre les intérêts moraux, matériels et financiers des enfants atteints d'hydrocéphalie auprès des élus, des pouvoirs publics, des commissions, des autorités de tutelle, etc, favoriser l'inclusion en milieu ordinaire des enfants atteints d'hydrocéphalie, étudier, élaborer et mettre en place des projets visant l'autonomie, la participation sociale des enfants atteints d'hydrocéphalie, soutenir et stimuler la recherche sur le traitement des séquelles motrices des personnes atteintes d'hydrocéphalie.

*Siège social* : 13, boulevard de Grenelle, 75015 Paris.

*Date de la déclaration* : 24 juillet 2015.